



Assemblée générale annuelle

2023

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'École internationale du Village invite tous les parents à son assemblée générale annuelle.

Date: **Le 5 septembre 2023**

Heure: **18h30**

Lieu: **École internationale du Village, immeuble Limoges (gymnase)**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Mot de bienvenue
5. Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 6 septembre 2022
6. Présentation du rapport de la présidente
7. Présentation des activités de l'école
8. Présentation d'un conseil d'établissement et de ses travaux
9. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
10. Élection pour combler les postes vacants (4 postes vacants)
11. Élection pour le représentant au comité de parents et son substitut
12. Présentation du comité de l'organisme de participation des parents et de ses travaux
13. Levée de l'assemblée

Marie-Eve Groulx

Présidente du conseil d'établissement